



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2023/31/03/08

Date de convocation :

27/03/2023

Objet de la délibération :

**Approbation du Compte
de Gestion – Budget
annexe Communal**

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

07/04/2023

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

27/03/2023

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 31 mars 2023**

L'an deux mille vingt trois

Le trente-et-un mars à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire,

Présents : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald
TAUVERON, M. William RUSTERHOLTZ, M. Jean-
Michel CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. David
MARTIN, M. Gwenaël LE GALLO.

Absents excusés : M. Stéphane LOGUIOT, M. Eric
CLEMENT, Mme Mégane GAUTHIER

Absent : M. John WETZEL

Procurations : M. Eric CLEMENT à Sonia DESTAING
Mme Mégane GAUTHIER à Romuald TAUVERON

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code
des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris
dans le Conseil, Guillaume CRETIN ayant obtenu la majorité
des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a
acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le
compte administratif de l'exercice 2022, après s'être assuré
que le trésorier municipal a repris dans ses écritures le
montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022,
celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les
mandats de paiement ordonnancés en 2022 et qu'il a
procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été
prescrit de passer dans ses écritures,

- Déclare que le compte de gestion communal dressé pour
l'exercice par le trésorier municipal, visé et certifié
conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni
réserve de sa part
- Approuve le compte de gestion communal présenté par le
comptable public pour l'exercice 2022

POUR	M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia DESTAING, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald TAUVERON, M. William RUSTERHOLTZ, M. Jean-Michel CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. David MARTIN, M. Gwenaël LE GALLO, M. Eric CLEMENT, Mme Mégane GAUTHIER
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Guillaume CRETIN

